

Voui, mon petit !

Autor(en): **P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 15

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;

six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du Numéro du 13 avril 1918. — Les gastronomes, suite et fin (V. F.). — Les Margoton. — Un point d'histoire (Philippe Godet). — C'était le bon temps (Mérine). — Les canards. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LES GASTRONOMES

IV

C'EST avant d'être à Villers-sur-Orge que Grimod écrivit sur la gastronomie ces ouvrages dont le style a une grâce dont n'ont pas approché bien des auteurs vantés par leurs contemporains. Les plus importants sont le *Manuel de l'amphitryon* et surtout l'*Almanach des gourmands*. On sortait de la Révolution, fatale aux bons vivants et qu'il a jugée de ce mot péremptoire : « Il est de fait que pendant les années désastreuses de la Révolution, il n'est pas arrivé un seul beau turbot à la halle ». Avec l'ordre et le calme est revenue l'ère des vrais dîners. Grimod peut répandre de nouveau les aphorismes chers à son cœur. Nous en avons déjà cités plusieurs. En voici quelques autres : « Toutes les cérémonies, lorsqu'on est à table, tournent toujours au détriment du dîner ; le grand point, c'est de manger chaud, longtemps et beaucoup. »

« Rien ne peut dispenser un maître de maison de donner un repas pour lequel les invitations ont été lancées, ni la maladie, ni l'incarcération, ni la mort. Il doit dans ce cas se faire remplacer et charger un ami, soit de vive voix, soit par testament, de remplir pour lui les fonctions d'amphitryon. »

« Le gourmand n'est point un homme vorace : il mâche plus qu'un autre, parce que cette fonction est pour lui un véritable plaisir, et qu'un long séjour des aliments dans le palais est le premier principe du bonheur. »

« Un véritable gourmand ne se fait jamais attendre. »

Quand Grimod parle de certains mets, son enthousiasme ne connaît pas de bornes. Ainsi, après avoir décrit la manière de mettre les grives au genièvre, il s'écrie : « On mangerait son propre père à cette sauce ! »

La question délicate des dîners avec ou sans femmes avait agité les poètes de son temps. L'un disait :

Voulez-vous tuer nos saillies,
Nos bons mots, nos transports si doux,
Faites que dix femmes jolies
Prennent place au milieu de nous.

Un autre prétendait au contraire que :

Du soin de nous vaincre occupée
Cypris¹ est sûre de ses traits,
Lorsque la pointe en est trempée
Dans un vin pétillant et frais.

Ayant pesé le pour et le contre, Grimod se prononce ainsi :

« La thèse que deux poètes aimables défendent avec autant d'esprit que de grâce et de

¹ Surnom de Vénus, de l'île de Chypre ou Chypre, qui lui était consacrée.

gaîté n'a jamais formé un problème parmi les vrais gourmands. Tous sont d'accord, en effet, que les femmes, petites mangeuses, et qui trouvent toujours le temps long à table, parce que c'est le lieu où l'on s'occupe le moins d'elles, doivent être bannies de tout repas savant et solide. »

La rigueur de ce jugement, il daigne la tempérer par la concession que voici :

« Mais dans le cours ordinaire de la vie, particulièrement dans les soupers, où l'on prise plus ce qui entoure la table que ce qui la couvre, elles seront toujours les bienvenues. »

Cette conclusion est sèche, remarque Monselet : « Il tolère les femmes, il ne les admet pas ; encore n'y a-t-il qu'une seule catégorie de femmes — les actrices — dont la société lui paraît quelque peu agréable et ne paralyse pas l'action effrénée de ses mâchoires. »

Si la femme est incapable d'apprécier un bon dîner, elle ne saurait non plus, d'après Grimod, se mesurer avec l'homme dans l'art culinaire.

On raconte que, certain jour, sous l'Empire, il fut mandé chez Fouché, ministre de la police, pour avoir à rendre compte de propos irrévérencieux tenus à l'adresse de l'empereur. Notre homme, interrogé, répondit :

— Monseigneur, on vous a fait un faux rapport. Nul plus que moi n'admire le grand Napoléon ; mais, permettez-moi de le dire, je déplore l'emploi que notre souverain fait de son immense génie.

— Comment ! qu'est-ce à dire ?... Expliquez-vous ?

— Oui, monseigneur, s'il s'était adonné à la cuisine plutôt qu'à la guerre, qui sait à quel degré de perfection il l'aurait poussée !

Le ministre ne put s'empêcher de rire.

Grimod de la Reynière mourut en 1838, âgé de 80 ans et ayant conservé jusqu'à la fin son merveilleux appétit.

V. F.

Voui, mon petit ! — Un garçonnet de la campagne attendait le train sur le quai de la gare d'Yverdon. Arrive, comme une bombe et avec un bruit d'enfer, un train express venant de Lausanne.

Le petit paysan, bouche bée, est en contemplation devant la locomotive, énorme, de l'express. Puis, abordant un employé de la gare et désignant le train du doigt :

— Pardon, monsieur, est-ce c'lui pour Vuite-bœuf ? — P.

LES MARGOTON

(Patois de l'Isère).

Y a de fillé dedin Grenôblo
Que n'migeont qu'un pou de tomma.

La fari dondaine !

Et portont de beau farballa,

La fari dondâ !

Sovin i n'ont point de chamisi,
Marchont su l'jambe de leur ba,

La fari dondaine !

Ont d'talon hiau comme le bra,
La fari dondâ !

N'ont de fei⁴ qu'una pouira couchi²
Que ne vei pa sovîn de dra

La fari dondaine !

Et portont d'chignon d'un quintâ,
La fari dondâ !

I ne parlont que de bombanci,
De polaiilli³, dindo truffâ,

La fari dondaine !

Et vont morî à l'hôpitâ,
La fari dondâ.

Y en a que sont incou bravoune,⁴
Mais faut tojou ben s'en maufiâ,

La fari dondaine !

Sont pire que lo colerà,
La fari dondâ !

Héreusamint que gn'y en a d'autre
Que son sâg¹ et ben élevâ,

La fari dondaine !

Faut le preindre pe se mariâ,
La fari dondâ !

Pour en finir. — Au café, quelques campagnards devisaient de la guerre :

— Alors, cette charrette de guerre ne veut donc jamais finir !

— Taisez-vous, c'est inconcevable. Je ne sais pas, pou l'amour du ciel, ce qu'y font par là-bas ! Depuis le temps qu'y se battent !

Alors un des assistants, qui n'avait encore rien dit :

— Eh ! mon té, si on mobilisait le premier régiment de cavalerie vaudois et qu'on te le lance à travers le monde, heu ! mes amis ! — R.

UN POINT D'HISTOIRE

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié, dans vos numéros des 9, 16, 23 et 30 mars, les souvenirs d'un républicain neuchâtelois sur l'insurrection royaliste de septembre 1856. Son récit a dû étonner un peu ceux qui sont au courant des faits ; il y aurait des réserves importantes à faire sur beaucoup de ses affirmations. Permettez-moi seulement d'opposer, à la façon dont il présente l'épisode de la reprise du Château, les lignes que je vais transcrire. Elles sont d'un historien neuchâtelois qui n'est pas précisément suspect de royalisme.

Voici comme s'exprime Numa Droz (*La République neuchâteloise*. La Chaix-de-Fonds, imprimerie du National suisse, 1898, p. 65) :

« ... Une barricade défendait l'escalier qui monte à la Collégiale ; une autre barricade, haute de huit pieds, avec une porte à deux battants, masquait le haut de la rue... Deux pièces de canon passaient leur gueule par les embrasures... De rechef une vive fusillade est dirigée par les républicains contre les insurgés. »

« A ce moment, un drapeau blanc est hissé sur la principale barricade, mais Girard ne le

¹ Parfois. ² Lit. ³ Volaille. ⁴ Encore bravettes.